



PROCES-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE Restreinte - N° 29

Réunion du : 25 MAI 2020 (téléphonique)
à : 17h00

Présidence : Michel CASSEGRAIN

Présent(s) : Magali DE BONNEFOY - - Patrick MINON – Laurent HATTON

Excusé(s) : Marc CASSEGRAIN - Ludovic GERARD - Jean-Louis RODRIGUEZ - Alain THILLOU

Tous les courriers concernant les coupes et championnats sont à adresser au service compétition à l'adresse suivante : competitions@loiret.fff.fr

I. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL «U17 DEPARTEMENTAL 1 » 2019/2020

La Commission :

- Reprenant le classement du championnat U17 Départemental 1 Phase 1 de la saison 2019/2020.
- Prononce l'arrêt de la compétition du championnat U17 Départemental 1 en date du 03/01/2020 pour la saison 2019/2020

Dit que l'équipe U17 de Loges et Forêt accède au championnat U18 R2 pour la saison 2020/2021.

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant le Bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Pour les matches de Coupes :

La décision ci-dessus est susceptible d'appel devant le bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 22 du Règlement des Coupes du Loiret.

Le Président de la Commission
Michel CASSEGRAIN

La Secrétaire
Magali DE BONNEFOY

PUBLIE LE